

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR EN MILIEU SCOLAIRE

Remplacement

Écoles primaires

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir des remplacements d'éducatrices ou d'éducateurs en milieu scolaire dans les écoles primaires du territoire, pour l'année scolaire 2026-2027.

Souhaitez-vous donner un sens à votre travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employé(e)s y contribuent, chacun(e) à sa façon. Voici ce qui vous attend dans le milieu scolaire :

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 31 995 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvrez le CSSDGS dès aujourd'hui!](#)

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire flexible : aménager l'horaire qui vous convient selon vos disponibilités;
- Salaire : de 25,86\$ à 29,83\$ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur.

VOTRE MISSION

Organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité. Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter [le plan de classification](#).

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Préparer, animer et participer au déroulement d'activités;
- Aider les élèves au moment de l'habillage et du déshabillage;
- Aider les élèves à préparer et à prendre leurs repas et leurs collations en s'assurant que les règles d'hygiène et de bienséance sont respectées;
- Assurer l'encadrement et la sécurité des élèves conformément aux règles de conduite, aux mesures de sécurité et aux recommandations des parents;
- Assurer l'ordre et veiller à la propreté des locaux, à l'entretien du matériel et de l'équipement;
- Participer aux rencontres organisées par la technicienne ou le technicien en service de garde et l'assister dans l'accomplissement de certaines tâches administratives.

Découvrez les détails en lien avec cet emploi : [Service de garde du CSSDGS](#).

VOS QUALIFICATIONS

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou son équivalent;
- Être titulaire d'une attestation d'études professionnelles (AEP) en service de garde ou son équivalent ou autre scolarité pertinente pour compenser l'AEP;
- Être titulaire d'un cours de secourisme d'une durée minimale de huit (8) heures.

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR EN MILIEU SCOLAIRE

Remplacement

Écoles primaires

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Vous n'avez pas de formation en service de garde? Aucun problème! Le Service aux entreprises du CSSDGS offrira **quatre (4) cohortes de l'Attestation d'études professionnelles (AEP) en service de garde en milieu scolaire** au cours de l'année 2026-2027. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant soumettre une demande d'admission en remplissant le formulaire accessible à partir des liens suivants :

- [Cohorte La Prairie](#)
- [Cohorte Châteauguay hybride](#)
- [Cohorte La Prairie soir hybride](#)
- [Cohorte intensive après-midi](#)

VOTRE PROFIL

- Aptitudes pour la relation d'aide et le conseil;
- Dynamisme et compétences d'animation de groupes;
- Esprit d'équipe et de coopération;
- Facilité sur le plan des relations interpersonnelles et sens de la communication;
- Habiletés de rédaction et excellente maîtrise du français oral et écrit.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Vous pouvez soumettre votre candidature en ligne, en cliquant [ici](#).

Référence de concours : S-2627-016

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujéti à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.